MISSION 6E · EMC · LA VIE DÉMOCRATIQUE · P3

Du candidat au président élu en CM2 : les étapes de l'élection présidentielle

Mission 6e

CM2 | Difficulté ★★★ | 30 min | Objectif : décrire l'élection du président | Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme) : Étapes de l'élection présidentielle

Nova te résume l'essentiel

- Nova te rappelle qu'une élection présidentielle permet aux citoyens de choisir le président de la République.
- En France, les électeurs votent au scrutin majoritaire à deux tours : un second tour est organisé si personne ne gagne dès le premier.
- Le vote est personnel, secret et libre : chacun choisit son bulletin sans subir de pression.

La leçon

Choisir un président dans une démocratie

L'élection présidentielle est le moment où les citoyens français choisissent le président de la République. Le président est le chef de l'État : il représente la France, veille au respect de la Constitution et exerce des responsabilités importantes avec le Gouvernement et le Parlement. Il ne décide pas seul de toutes les règles du pays. Par exemple, les lois sont discutées et votées par le Parlement. En France, le président est élu pour cinq ans. Cette durée s'appelle le quinquennat. Une même personne ne peut pas exercer plus de deux mandats présidentiels consécutifs. L'élection présidentielle est un moment essentiel de la vie démocratique. Dans une démocratie, le pouvoir ne se transmet pas dans une famille : les citoyens participent au choix de leurs représentants. Nova te donne un repère simple : lors d'une élection, plusieurs personnes proposent leurs idées, les électeurs choisissent, puis les résultats sont comptés selon des règles communes.

Mots importants à connaître

Un électeur est une personne qui a le droit de voter. En France, il faut notamment être citoyen français, avoir 18 ans et être inscrit sur une liste électorale. Un candidat est une personne qui se présente à l'élection. Un bulletin est le papier portant le nom d'un candidat, placé dans une enveloppe. Le suffrage universel direct signifie que les citoyens votent eux-mêmes pour choisir le président, sans intermédiaire. Le scrutin est l'ensemble des règles utilisées pour organiser et compter une élection.

Les personnes et les lieux de l'élection

Mot	Ce que cela signifie	Son rôle
Le candidat	Une personne autorisée à se présenter	Il expose ses idées et cherche à convaincre les électeurs.
L'électeur	Un citoyen qui peut voter	Il choisit librement un bulletin.
Le bureau de vote	Le lieu où l'on vote	Il accueille les électeurs et vérifie le bon déroulement du vote.
L'isoloir	Une cabine fermée	Il permet de choisir son bulletin en secret.

L’urne	Une boîte transparente fermée	Elle reçoit les enveloppes des électeurs.
Le dépouillement	Le comptage des bulletins	Il permet de connaître les résultats.

Avant le vote : des candidats et des idées

Avant l’élection, les personnes qui souhaitent devenir président présentent leur candidature. Elles doivent respecter des règles précises. Pour être officiellement candidat, il faut notamment recevoir des présentations d’élus, souvent appelées parrainages. Ces règles évitent que n’importe qui se présente sans démarche sérieuse. Une fois les candidatures validées, les candidats expliquent leurs projets. Ils peuvent parler de l’école, de l’environnement, des transports, de la santé, de la sécurité ou des relations avec les autres pays. Les électeurs peuvent écouter leurs discours, lire leurs programmes et comparer leurs propositions. Comparer ne veut pas dire répéter l’avis d’une autre personne. Cela signifie regarder plusieurs idées, se poser des questions et former son propre jugement. À ton âge, tu ne votes pas encore à l’élection présidentielle. Pourtant, tu peux déjà apprendre à écouter des avis différents, à distinguer un fait d’une opinion et à respecter une personne qui ne pense pas comme toi. Ce sont des habitudes utiles pour devenir un citoyen attentif, notamment pour ton entrée en 6e.

Le parcours d’un électeur le jour du vote

- Entre dans le bureau de vote et présente les documents demandés pour vérifier ton identité et ton inscription.
- Prends les bulletins des candidats ainsi qu’une enveloppe. Prendre plusieurs bulletins aide à garder ton choix secret.
- Entre seul dans l’isoloir. Choisis un seul bulletin et place-le dans l’enveloppe.
- Referme l’enveloppe, puis dépose-la toi-même dans l’urne. Ce geste s’appelle voter.
- Signe la liste d’émargement. Cette signature montre que tu as bien voté une seule fois.
- Laisse les autres électeurs faire leur choix tranquillement. Ne cherche pas à connaître leur vote et ne leur impose pas ton avis.

Le secret et la liberté du vote

> Le vote est secret : personne n’a le droit d’exiger de savoir pour qui tu as voté. Il est aussi personnel : chaque électeur fait son propre choix et dépose lui-même son enveloppe. Il est enfin libre : personne ne doit menacer, acheter ou forcer un électeur. Ces règles protègent l’égalité entre les citoyens. Quel que soit son métier, son lieu de vie ou ses idées, chaque électeur dispose d’une voix.

Pourquoi y a-t-il parfois deux tours ?

L’élection présidentielle française utilise un scrutin majoritaire à deux tours. Au premier tour, tous les candidats validés peuvent recevoir des votes. Pour être élu dès ce premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Cela veut dire : recevoir plus de la moitié des votes exprimés. Attention, on parle seulement des suffrages exprimés, c’est-à-dire des votes donnés à un candidat. Si aucun candidat n’obtient plus de la moitié de ces votes, un second tour est organisé. Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent alors se présenter. Au second tour, le candidat qui reçoit le plus grand nombre de suffrages exprimés est élu président de la République. Nova résume : au premier tour, on vérifie si un candidat rassemble plus de la moitié des voix exprimées ; sinon, les deux premiers candidats se retrouvent au second tour. Il ne faut donc pas confondre « avoir le plus de voix » et « avoir plus de la moitié des voix » : au premier tour, ce sont deux choses différentes.

Bien distinguer les votes comptés

- Un suffrage exprimé est un vote valable donné à un candidat. Il sert à déterminer le résultat de l’élection.
- Un vote blanc est une enveloppe vide ou contenant un bulletin blanc. Il est compté à part, mais il n’est pas un suffrage exprimé.

- Un vote nul est un vote qui ne peut pas être pris en compte, par exemple si l'enveloppe contient plusieurs bulletins différents ou un bulletin abîmé.
- L'abstention correspond au fait de ne pas aller voter alors que l'on a le droit de le faire.

Après le vote : compter et respecter le résultat

Après la fermeture des bureaux de vote, les enveloppes sont ouvertes et les bulletins sont comptés : c'est le dépouillement. Des personnes vérifient le comptage afin que le résultat soit fiable. Les résultats sont ensuite contrôlés et proclamés selon les règles de la République. Respecter le résultat ne signifie pas être obligé d'être heureux du choix majoritaire. Dans une démocratie, tu peux garder ton opinion, discuter et défendre tes idées avec des mots respectueux. En revanche, tu dois accepter que les mêmes règles s'appliquent à tous. Le président élu entre ensuite en fonction. Si aucun président ne peut terminer son mandat, une nouvelle élection présidentielle peut être organisée. Comprendre cette élection, c'est comprendre qu'un désaccord n'est pas une dispute à gagner à tout prix. Les citoyens peuvent avoir des opinions différentes tout en vivant ensemble, en respectant les lois et le choix exprimé par les électeurs.

Ne confonds pas plusieurs élections

L'élection présidentielle sert à choisir le président de la République. Les élections législatives servent à choisir les députés, qui siègent à l'Assemblée nationale. Les élections municipales servent à choisir les conseillers municipaux d'une commune. Le principe est le même : les citoyens votent. Mais les personnes élues et leurs missions ne sont pas les mêmes. Lis toujours la question : elle t'indique quelle élection est concernée.

Exemples résolus

Comprendre les deux tours

Énoncé. Au premier tour, aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés. Que se passe-t-il ?

1. Repère la règle du premier tour : un candidat doit recevoir plus de la moitié des suffrages exprimés pour être élu immédiatement.
2. Constat : cette condition n'est remplie par aucun candidat.
3. Applique la règle suivante : les deux candidats arrivés en tête participent au second tour.

Résultat : Un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête.

Distinguer vote blanc et abstention

Énoncé. Lina se rend au bureau de vote, prend une enveloppe, entre dans l'isoloir et dépose une enveloppe vide dans l'urne. Sami reste chez lui et ne va pas voter. Identifie la situation de chacun.

1. Lina s'est déplacée au bureau de vote et a déposé une enveloppe vide.
2. Une enveloppe vide correspond à un vote blanc.
3. Sami ne s'est pas rendu au bureau de vote alors qu'il pouvait voter.
4. Ne pas voter correspond à l'abstention.

Résultat : Lina a voté blanc. Sami s'est abstenu.

Trouver le vainqueur du second tour

Énoncé. Au second tour, deux candidats sont en lice. Le candidat A reçoit davantage de suffrages exprimés que le candidat B. Qui est élu ?

1. Au second tour, il ne reste que deux candidats.
2. La règle est de comparer le nombre de suffrages exprimés obtenus par chacun.

3. Le candidat qui reçoit le plus de suffrages exprimés est élu.

Résultat : Le candidat A est élu président de la République.

Les astuces de Nova



Le code des deux tours

Nova te souffle : premier tour = tous les candidats ; second tour = les deux premiers. Répète cette phrase pour mémoriser l'ordre.



L'isoloir protège ton choix

Imagine que l'isoloir est une petite bulle de confidentialité : ton bulletin reste ton choix.



Blanc ou absent ?

Nova distingue les deux : bulletin blanc dans l'urne, vote blanc ; pas de passage par l'urne, abstention.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Dire que le président est toujours élu dès le premier tour.	Un candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour pour être élu immédiatement.	Retiens la question de Nova : « Plus de la moitié des voix exprimées ? » Si la réponse est non, il y a un second tour.
Confondre un vote blanc avec l'abstention.	Le vote blanc est déposé dans l'urne, tandis que l'abstention signifie ne pas participer au vote.	Cherche l'action : l'électeur est allé voter, c'est un vote blanc ; il n'est pas allé voter, c'est l'abstention.
Penser que le président vote seul toutes les lois.	Le président a des responsabilités importantes, mais les lois sont discutées et votées par le Parlement.	Associe le président au rôle de chef de l'État et le Parlement au vote des lois.

Mes exercices

1 Les mots de l'élection ★☆☆

Relie chaque mot à sa définition.

1. Électeur
2. Candidat
3. Urne

2 Les règles du vote ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. Le vote doit rester secret.
2. Un électeur peut déposer deux enveloppes dans l'urne.
3. L'isoloir permet de choisir son bulletin sans être observé.

3 Dans le bon ordre ★☆☆

Remets les actions dans l'ordre du vote.

1. Signer la liste d'émargement ; passer dans l'isoloir ; déposer l'enveloppe dans l'urne.

4 Un ou deux tours ? ★★☆

Complète chaque phrase avec les mots suivants : premier tour, second tour, deux candidats.

1. Si aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés au _____, une nouvelle étape est organisée.
2. Au _____, seuls les deux candidats arrivés en tête participent au vote.
3. Cette dernière étape réunit _____.

5 Trois situations différentes ★★☆

Identifie chaque situation : vote blanc, vote nul ou abstention.

1. Une électrice ne se rend pas au bureau de vote.
2. Un électeur dépose une enveloppe vide dans l'urne.
3. Une enveloppe contient plusieurs bulletins différents.

6 Le rôle du président ★★☆

Choisis la bonne réponse pour chaque affirmation.

1. Le président de la République est… a) le chef de l'État. b) le directeur de toutes les écoles. c) le maire de toutes les communes.
2. Les lois sont votées par… a) le président seul. b) le Parlement. c) les candidats seulement.

7 Explique la règle ★★★

Rédige une phrase pour expliquer pourquoi un second tour est organisé.

Aucun candidat n'a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour.

8 Réagir en citoyen ★★★

Rédige une réponse respectueuse à cette situation.

Ton camarade préfère un candidat différent du tien. Que peux-tu lui dire ?

Évaluation

Réponds avec soin à chaque question.

Barème : 20 points

1. Explique ce qu'est l'élection présidentielle. / 3
2. Nomme le lieu où l'électeur choisit son bulletin en secret. / 2
3. Indique ce qui se passe si aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour. / 4
4. Explique la différence entre un vote blanc et l'abstention. / 4
5. Qui vote les lois en France ? / 2
6. Justifie l'importance du secret du vote. / 3
7. Indique la durée d'un mandat présidentiel. / 2

Quiz de révision

1. Qui les citoyens choisissent-ils lors de l'élection présidentielle ?

A) Le président de la République **B)** Les conseillers municipaux **C)** Les députés uniquement **D)** Les directeurs d'école

2. Comment s'appelle la cabine qui protège le secret du choix ?

A) Le Parlement **B)** L'isoloir **C)** Le dépouillement **D)** La mairie

3. Combien de temps dure un mandat présidentiel ?

A) Deux ans **B)** Quatre ans **C)** Cinq ans **D)** Dix ans

4. Que signifie « suffrage universel direct » ?

A) Les citoyens votent eux-mêmes pour le président **B)** Seuls les élus votent **C)** Le président choisit les électeurs **D)** Les enfants choisissent les candidats

5. Que faut-il obtenir pour être élu dès le premier tour ?

A) Le moins de voix **B)** Plus de la moitié des suffrages exprimés **C)** Exactement la moitié des bulletins **D)** Le plus de votes blancs

6. Qui participe au second tour de l'élection présidentielle ?

A) Tous les candidats **B)** Les trois premiers candidats **C)** Les deux candidats arrivés en tête **D)** Seulement le président sortant

7. Une enveloppe vide déposée dans l'urne correspond à…

A) Une abstention **B)** Un vote blanc **C)** Un vote pour le président **D)** Un dépouillement

8. L'abstention consiste à…

A) Voter pour deux candidats **B)** Ne pas aller voter **C)** Signer deux fois **D)** Déposer un bulletin blanc

9. Qui vote les lois ?

A) Le président seul **B)** Le Parlement **C)** Les candidats seulement **D)** Les électeurs dans l'isoloir

Guide pour les parents

Faites expliquer à votre enfant le déroulement d'un vote avec ses propres mots, sans lui demander de choisir une opinion politique.

- Demandez-lui de remettre dans l'ordre les étapes : isoloir, urne, signature, dépouillement.
- Inventez une situation simple avec plusieurs candidats et demandez ce qui se passe si personne n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour.
- Soulignez la différence entre respecter une opinion et être obligé de partager cette opinion.

Temps conseillé : ~15 min.

Questions fréquentes

Q. Qui peut voter à l'élection présidentielle ?

R. Les citoyens français âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur une liste électorale peuvent voter.

Q. Pourquoi vote-t-on dans un isoloir ?

R. L'isoloir permet à chaque électeur de choisir son bulletin en secret et sans pression.

Q. Que se passe-t-il si aucun candidat ne gagne au premier tour ?

R. Un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête au premier tour.

Q. Un vote blanc choisit-il un candidat ?

R. Non. Le vote blanc est compté à part, mais il ne donne pas de voix à un candidat.

Corrigé

Exercice 1 : Les mots de l'élection

1. Électeur : citoyen qui a le droit de voter. *L'électeur participe au choix des représentants.*
2. Candidat : personne qui se présente à l'élection. *Le candidat propose ses idées aux électeurs.*
3. Urne : boîte fermée dans laquelle les électeurs déposent leur enveloppe. *L'enveloppe est déposée dans l'urne.*

Exercice 2 : Les règles du vote

1. Vrai. *Personne ne doit obliger un électeur à révéler son choix.*
2. Faux. *Chaque électeur dispose d'une seule voix.*
3. Vrai. *Il protège le secret du vote.*

Exercice 3 : Dans le bon ordre

1. Passer dans l'isoloir ; déposer l'enveloppe dans l'urne ; signer la liste d'émargement. *L'électeur choisit d'abord son bulletin en secret, puis vote et signe.*

Exercice 4 : Un ou deux tours ?

1. premier tour *La majorité absolue est recherchée au premier tour.*
2. second tour *Le second tour oppose les deux premiers candidats.*
3. deux candidats *Il ne reste que les deux candidats arrivés en tête.*

Exercice 5 : Trois situations différentes

1. Abstention. *Elle ne participe pas au vote.*
2. Vote blanc. *L'enveloppe est déposée, mais elle ne contient pas de bulletin de candidat.*
3. Vote nul. *Ce bulletin ne peut pas être attribué à un seul candidat.*

Exercice 6 : Le rôle du président

1. a) le chef de l'État. *Le président représente la France et exerce des responsabilités définies par la Constitution.*
2. b) le Parlement. *Le Parlement discute et vote les lois.*

Exercice 7 : Explique la règle

1. Réponse attendue : « Un second tour est organisé parce qu'aucun candidat n'a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour. » *Ta phrase doit contenir la cause et la règle.*

Exercice 8 : Réagir en citoyen

1. Réponse attendue : une phrase respectueuse, par exemple « Je ne pense pas comme toi, mais je respecte ton opinion et je veux comprendre tes raisons. » *Tu dois montrer que le désaccord peut rester calme et respectueux.*

Évaluation : corrigé

1. L'élection présidentielle permet aux citoyens français de choisir le président de la République. / 3
2. L'isoloir. / 2
3. Un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête. / 4
4. Un vote blanc est une enveloppe vide ou un bulletin blanc déposé dans l'urne ; l'abstention consiste à ne pas aller voter. / 4
5. Le Parlement vote les lois. / 2
6. Réponse attendue : « Le secret du vote est important car chaque électeur doit pouvoir choisir librement sans pression. » / 3
7. Cinq ans. / 2

Quiz : réponses

1. **A) Le président de la République** *L'élection présidentielle sert à choisir le président de la République.*
2. **B) L'isoloir** *L'électeur choisit son bulletin dans l'isoloir.*
3. **C) Cinq ans** *Le mandat présidentiel dure cinq ans.*
4. **A) Les citoyens votent eux-mêmes pour le président** *Les électeurs choisissent directement le président.*
5. **B) Plus de la moitié des suffrages exprimés** *Au premier tour, il faut plus de la moitié des suffrages exprimés.*

6. **C) Les deux candidats arrivés en tête** *Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour participent au second tour.*
7. **B) Un vote blanc** *Une enveloppe vide déposée dans l'urne est un vote blanc.*
8. **B) Ne pas aller voter** *Une personne qui s'abstient ne participe pas au vote.*
9. **B) Le Parlement** *Les lois sont discutées et votées par le Parlement.*

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- **Toutes les fiches d'EMC CM2** · /emc/
- **Les symboles de la République en CM2** · /emc/citoyennete-et-nationalite/symboles-de-la-republique-cm2/
- **La division euclidienne posée en CM2** · /mathematiques/calcul-pose/division-cm2/